

Comment parlaient et écrivaient les Savoyards au cours des siècles

(Conférence faite le 18 février 1996, au château d'Avully en Chablais, pour le 5^{ème} centenaire de l'érection du Comté de Savoie en Duché, le 19 février 1496)

INTRODUCTION

La polémique qui opposait les partisans du français aux défenseurs du patois est-elle vraiment éteinte ? Je l'ignore ; et surtout je ne veux pas m'y lancer, car cette polémique, comme la plupart des polémiques, a été très souvent un dialogue de sourds. Je vous propose aujourd'hui d'examiner quels ont été les comportements oraux et écrits des Savoyards au cours des siècles ; des Savoyards et aussi parfois des Genevois qui linguistiquement sont des Savoyards. Mais je ne remonterai pas au déluge ; je ne parlerai pas des langues qui ont été parlées avant le latin par les différentes populations qui ont habité les pays constituant aujourd'hui la Savoie. Je commence à l'époque de la latinisation. Qu'est-ce à dire ?

LA LATINISATION

Quand les Allobroges étaient, au premier siècle avant notre ère, les alliés protégés de Rome, quand César eut envahi la Gaule justement parce que les Helvètes avaient traversé le pays des Allobroges, c'est-à-dire violé le territoire des alliés de Rome, quand César eut conquis la Gaule, il y avait dans le pays quelques hommes qui parlaient latin, pour s'entretenir avec l'autorité romaine. Mais ils étaient peu nombreux ; c'étaient des bilingues servant d'interprètes. L'ensemble des gens continuaient à parler leurs langues, le gaulois sur la plus grande partie de l'actuelle Savoie, d'autres langues sans doute dans les hautes vallées, près de l'arc alpin. Peu à peu les bilingues devinrent plus nombreux, puis majoritaires. Enfin au bout de quelques siècles, la langue gauloise et toutes les autres langues antérieures au latin furent abandonnées. Cette importante mutation socio-linguistique dura plusieurs siècles.

Il est probable que la langue gauloise fut totalement abandonnée, quand fut aussi abandonnée la religion des druides. Christianisation de tous et latinisation générale ont dû triompher en même temps, entre le V^e et le VI^e siècle. L'usage du gaulois a pu sans doute survivre encore un peu, ici ou là au-delà de cette date ; mais il s'est éteint. C'est à cette mutation sociale importante que remontent les langues romanes modernes et d'abord les patois romans modernes, donc les patois savoyards.

Toute la population s'est donc mise à parler latin. Mais chaque petite communauté l'avait appris et le parlait à sa façon. Puis, au cours des siècles, il y a eu beaucoup d'évolutions et ces évolutions n'étaient pas en tout point semblables dans tous les villages. Chaque petite unité socio-politique de base a traité le latin initial à sa manière, sur tel ou tel détail de la grammaire, de la prononciation et du vocabulaire. Cela a donné l'infinie diversité des patois, qui restaient pourtant des patois de la même famille et compréhensibles sur d'assez grandes distances. De toute façon les gens se comprenaient parce qu'ils n'avaient pas la possibilité de pratiquer la bougeotte de l'homme moderne ; ils se comprenaient sur les 50 km autour de chez eux ; c'est-à-dire sur l'ensemble du territoire où ils vivaient.

De la moitié du 1^{er} millénaire - disons de l'an 500 - jusqu'en 1900 (ou 1940) la situation linguistique orale de la campagne savoyarde a été celle des patois, celle que les plus âgés ont bien connue, car elle était encore celle de beaucoup de villages savoyards au début du siècle et même au milieu du siècle.

LES GERMANIQUES

Mais avant de décrire cette situation, deux mots encore sur un fait qui se rapporte aux origines linguistiques.



A l'époque où le latin triomphait, des populations germaniques vinrent s'installer en Savoie. Les Burgondes, que les Francs avaient vaincus, furent assignés à résidence en Savoie. La langue germanique des administrateurs du pays gaulois, la langue des populations germaniques installées ici ou là a été parlée pendant deux ou trois siècles, par l'autorité germanique, par les colons germaniques ; puis elle s'est éteinte. Dans les pratiques langa-

Thônes (F), septembre 1995 :
les petits musiciens de "La Clicca",
à l'occasion de la Fête du Patois

gières de Savoie, le germanique a peu influencé la grammaire ou la prononciation ; les patois savoyards ne conservent que des mots germaniques apportés par les Burgondes ou les Francs ; ils conservent aussi des noms de lieux et ce suffixe *-inges* propre à la Savoie du nord. Mais pour l'essentiel, la langue issue du latin est restée très fidèle au système général du latin.

CONSÉQUENCES DE LA LATINISATION (commentaire des cartes)

Les résultats de la latinisation des Gaules forment un ensemble que l'on désigne par le mot *gallo-roman* (il est cartographié sur la carte de France ci-contre). Il n'atteint pas partout les frontières de la France ; mais en d'autres endroits (A : Jersey et Guernesey ; B : Val d'Aran en Espagne ; C : Vallées alpines à l'est de l'Arc Alpin ; D : Suisse Romande ; E : Belgique Romane) le gallo-roman dépasse les frontières politiques de la France. Pour mieux comprendre la nature des patois savoyards, il faut observer la division interne du gallo-roman en trois régions.

Au sud, l'occitan (ou langue d'oc) est le résultat d'une latinisation qui a commencé très tôt et qui fut vite efficace. Cette précocité de la latinisation du sud des Gaules s'explique par divers facteurs. Les colonies formées dès le 1^{er} siècle avant J.-C. par les vétérans de César se sont presque toutes installées dans le Midi. De plus les cités gréco-romaines (Nice, Marseille) et les cités romaines (Fréjus, Aix, Avignon, Nîmes, Narbonne, Toulouse, Bordeaux) faisaient d'est en ouest une chaîne de centres-directeurs qui ont facilité, dans cette vaste région transversale, une latinisation rapide, qui a donné par la suite une langue romane très proche du latin. Dans les siècles suivants, cette latinisation méridionale s'est étendue sur les massifs montagneux qui vont de Clermont-Ferrand aux Pyrénées et d'une ligne Valence-Briançon jusqu'à la Méditerranée. On appelle cet espace le domaine occitan. Les patois savoyards n'appartiennent pas à cet ensemble.

Au nord de cette ligne Bordeaux-Clermont-Valence-Briançon, le reste de la Gaule a été latinisé plus lentement et les résultats linguistiques sont plus éloignés de la langue-mère, le latin. De plus, au nord de la Loire et du Jura, l'importance des populations germaniques et le bilinguisme roman-germanique qui y a régné pendant plusieurs siècles ont encore plus fortement fait évoluer les formes linguistiques issues de cette latinisation. Au contraire, sur un espace qui ressemble à une ellipse dont les foyers seraient Lyon et Genève, les résultats de la latinisation n'ont pas fortement subi les effets du bilinguisme roman-germanique et sont ainsi restés plus proches du latin. C'est à ce troisième groupe linguistique, bizarrement appelé «francoprovençal» (ce n'est pas tout à fait du français et pas du tout du provençal) qu'appartiennent les patois savoyards ainsi que tous ceux que délimite plus clairement la deuxième carte. Ce qui différencie des patois d'oïl et donc du

français, qui est génétiquement le patois de Paris, les patois situés dans l'ellipse autour de Lyon et de Genève, c'est surtout l'accentuation des mots. Dans les patois d'oïl, les mots sont tous prononcés avec un accent qui se trouve sur la dernière voyelle prononcée. Dans les patois francoprovençaux, l'accent de mot peut porter soit sur la dernière voyelle prononcée, soit sur l'avant-dernière. Les formes verbales *montâ*, *portâ* sont des impératifs pluriels qui signifient «montez», «portez» ; tandis que *monta*, *porta* avec voyelle inaccentuée finale sont des singuliers «monte», «porte». La place de l'accent est assez importante pour exprimer une catégorie grammaticale comme le nombre.

On peut dessiner l'ellipse francoprovençale en regroupant à l'intérieur de ses limites les patois qui ont une double particularité qui les distingue de tous les autres patois gallo-romans et même de tous les autres patois romans. Dans tous les domaines romans, de Lisbonne à Bucarest, les continuateurs des noms et adjectifs féminins qui se déclinaient sur ROSA ne forment qu'une série grammaticale ; en francoprovençal et donc en savoyard, ces mots forment deux séries : *fēna* «femme» ne finit pas comme *fīlyi* «fille» ; *shévra* «chèvre» ne finit pas comme *vāshi* «vache». Ces mots féminins sont très nombreux et ils marquent fortement une langue. Dans tous les domaines romans, de Lisbonne à Bucarest, les continuateurs des verbes qui avaient en latin un infinitif en -ARE ne forment qu'une conjugaison ; en francoprovençal et donc en savoyard, ces verbes se conjuguent de deux façons différentes : à l'infinitif, on trouve d'une part les verbes *montâ*, *portâ*, *lavâ*, «monter», «porter», «laver» et d'autre part les verbes *midzī*, *séyī*, *mālyī*, «manger», «faucher», «tordre». Ces verbes constituent un très grand pourcentage des formes verbales d'une langue romane et marquent donc fortement une langue qui a sur ce point une particularité propre. Cette particularité francoprovençale permet de délimiter clairement le domaine en face de tous les voisins.

LA SITUATION LINGUISTIQUE DES PATOIS

Le patois d'un village est une langue très unitaire. Tous les patoisants d'une même commune parlent de la même façon, emploient les mêmes mots avec les mêmes sens, suivent, sans le savoir, les mêmes règles de grammaire et ont la même prononciation. Si de petites différences peuvent s'observer entre les plus vieux et les plus jeunes, il faut, pour les percevoir, prêter une oreille professionnelle aux discours des uns et des autres ; ces petites différences sont, pour les patoisants eux-mêmes, le plus souvent inconscientes. Les conversations qui utilisent un outil linguistique si bien commun à tous créent un sentiment agréable d'être bien compris et de bien comprendre l'autre : on appelle ce confort social, la connivence linguistique. C'est ce qui explique pourquoi les patoisants aiment tant parler patois entre eux.

Nous sommes en Savoie. Pour illustrer ce caractère vraiment unitaire de la langue de chaque village, je dois vous parler d'un fait qui a rendu célèbre un village savoyard, depuis une cinquantaine d'années. Toutes les langues, quelles qu'elles soient, ont un ensemble de sons, consonantiques et vocaliques, qui permettent de composer des mots. Ces unités phonétiques (que les linguistes appellent phonèmes) peuvent être individualisées par des mutations qui montrent qu'en variant un phonème, on obtient un mot qui signifie autre chose : *le rat, le riz, le rot, le ru, le rang, le rein, le rond*. Il suffit, en parlant, de faire varier une voyelle, pour que le mot ait un sens différent : chacune de ces voyelles est un phonème. Il faut beaucoup d'exercices comme celui-là pour établir le système des phonèmes d'une langue. La première langue au monde qui ait eu l'honneur d'avoir une analyse complète de son système de phonèmes est un patois savoyard, celui d'Hauteville, commune située à une quinzaine de km de Montmélian, dans le canton de Coise. Le Savoyard André Martinet a écrit *La Description phonologique du parler franco-provençal d'Hauteville (Savoie)*. Ce livre est connu et étudié dans les Universités du monde entier. Si l'on peut clairement décrire le système phonologique du patois d'une commune, il faut que ce patois ait une solide unité.

Cela est vrai à l'intérieur d'une commune. Mais dès que le patoisant va dans une commune du voisinage, il rencontre des différences. Que se passait-il sur un champ de foire savoyard, quand tout le monde parlait patois ? Il y avait autant de patois que de communes ; mais cette diversité linguistique ne créait pas une incompréhension générale comme celle qui sévissait sur le chantier de la Tour de Babel. Les patois avaient entre eux des différences, mais ils avaient surtout des ressemblances ; nombreuses, discrètes et essentielles, elles permettaient à tous les gens de se comprendre. Quant aux différences, elles permettaient aux patoisants de reconnaître leur origine. Parler patois, c'est d'abord affirmer son origine : en utilisant les particularités propres de son patois, le patoisant dit : «Moi, je suis de tel endroit». Telle était la situation linguistique, quand les Savoyards parlaient leurs patois de toutes les communes : ils se comprenaient et se reconnaissaient. Cela a commencé dès que les formes linguistiques se sont différenciées du latin originel et a duré jusqu'au XX^e siècle.

ET LE FRANÇAIS !

D'où est-il venu ? Quand est-il arrivé en Savoie ? Qui l'a fait venir ? Et pourquoi ? D'abord le français, qu'est-ce que c'est par rapport aux multiples patois d'oïl qui se parlaient et s'écrivaient de Rennes à Nancy et de Liège à Angoulême ? Quel est le premier nom du français ? Au XIII^e siècle et au XV^e siècle encore, le français, langue unitaire ayant pris pour base la langue parlée à Paris, s'est appelée

la langue du Roi. Voici comment et pourquoi cette langue a connu l'extension qui a fait d'elle le français.

Au Moyen Age, en domaine d'oïl, tout le monde écrivait la langue qu'il avait apprise dans sa famille, à savoir le dialecte de sa région : Chrétien de Troyes écrivait ses romans en champenois, Adam d'Arras composait ses pièces de théâtre en picard et le Parisien Rutebeuf écrivait ses poèmes et *Le Miracle de Théophile* en parisien. Les scribes qui recopiaient les textes n'avaient pas le culte de l'original ; ainsi le dialecte personnel du scribe se mêlait dans la copie au dialecte de l'auteur. Les copies étaient recopiées par d'autres scribes, si bien que les copies des copies – c'est-à-dire les manuscrits que nous possédons – nous montrent un mélange de formes dialectales. C'était de la littérature : chaque lecteur faisait l'effort pour comprendre le texte.

Mais ces mélanges dialectaux se pratiquaient aussi dans les actes notariés et les pièces administratives qu'il fallait bien parfois reproduire. Une copie certifiée conforme s'appelait à l'époque un VIDIMUS «nous avons vu». La chancellerie qui produisait la copie de la pièce qu'on lui présentait commençait la copie en ces termes : "Vidimus (nous avons vu) nous, Seigneur de tel endroit", et on recopiait l'acte. Mais la copie pouvait, du point de vue linguistique, ne ressembler que d'assez loin à l'original. Par exemple, un original écrit en champenois pouvait se trouver recopié dans un mélange linguistique contenant du champenois et du picard, ou du champenois et du parisien. Je ne sais si quelques tricheries n'ont pas été favorisées par ces mélanges linguistiques. De toute façon, ces mélanges agaçaient l'autorité centrale, surtout les notaires royaux. Ils ont mis au point une langue unitaire ; la langue parlée à Paris est ainsi devenue la seule langue des notaires royaux. Appelée «la langue du Roi», elle est devenue, tant à cause de la commodité pratique que de la grandeur rayonnante du pouvoir royal, la langue administrative de la plus grande partie des actes notariés et administratifs du royaume, au cours des XIII^e et XIV^e siècles.

En quoi cela intéresse-t-il la Savoie ? En rien. Cela n'aurait pas dû avoir d'effet en Savoie, où tout acte administratif ou notarié était rédigé en latin. Il y a eu des actes administratifs rédigés en patois lyonnais, dauphinois, bressan, fribourgeois ; il n'y en a pas eu en patois savoyard ou valdôtain, car sur les terres des Comtes de Savoie on rédigeait ces textes en latin. Alors pourquoi parler de l'unification linguistique, telle qu'elle s'est opérée autour de la couronne de France ?

Parce qu'il y a eu un Comte, le Comte Vert, Amédée VI (1343-1383) qui a trouvé plus commode de gouverner un pays dont la langue administrative serait tout de même plus compréhensible, pour lui qui parlait le patois savoyard, que le latin des clercs. Le Comte Vert a appris la langue du Roi, il l'a imposée à son propre secrétariat. C'était dans la seconde moitié du XIV^e siècle. Ni l'autorité, ni

la pression du Roi de France n'y étaient pour quoi que ce soit. Pauvre Roi de France ! il avait à l'époque d'autres Anglais à fouetter. La langue française unitaire a donc été adoptée au château comtal de Chambéry, au beau milieu de la lutte qui, pendant 100 ans, a opposé Français et Anglais, partisans du Capétien et ceux du Plantagenet ; et ce choix linguistique a été entièrement libre. La langue du Roi était une langue assez proche des patois que parlaient le Comte de Savoie et ses sujets des deux côtés des Alpes ; c'était surtout à l'époque la seule langue qui eût déjà bénéficié de l'autorité d'une règle qui chassait les divergences géographiques et créait une unité d'expression sur un vaste espace, une certaine unité, une suffisante unité ; le rigorisme et le raffinement linguistiques ne viendront qu'après, à partir de Richelieu.

A partir de la fin du XIV^e siècle et du choix fait par le Comte Vert, il y eut un engouement pour la langue et la culture françaises sur toutes les terres du Comte, puis du Duc. Les familles aristocratiques et les familles bourgeoises des professions juridiques ont adopté le français comme langue domestique, oh ! sans abandonner le patois qu'il fallait connaître pour parler avec l'ensemble des gens. Il reste de cette mode française, un admirable témoignage dans les châteaux valdôtains, notamment dans le château de Fénis. Les murs intérieurs sont couverts de



Valloire (F), septembre 1991 : le défilé des participants à la Fête du Patois

(photo L. Munier)

fresques représentant des scènes des romans courtois de France, avec des citations en langue française.

Le XV^e siècle a été l'époque de l'installation du français en Savoie. Mouvement social pacifique qui s'explique par la commodité d'une langue écrite unitaire et par la suffisante parenté entre cette langue et les patois savoyards. M. Perret, l'archiviste de Chambéry qui a opéré le classement des archives savoyardes revenues de Turin, après le traité de 1947, note que, dans les actes d'archives, le français a remplacé le latin au XV^e siècle, de façon assez rapide, sans qu'il y ait eu de transition par le dialecte local.

“Et le peuple ?” direz-vous. Il a évidemment continué à parler patois, puisqu'il l'a parlé couramment partout, jusqu'à la fin du XIX^e siècle et que beaucoup de Savoyards (30 000 environ) le parlent encore aujourd'hui. Mais les Savoyards sont devenus, à partir des XV^e et XVI^e siècles, bilingues. D'abord bilingues passifs, comprenant le français mais ne parlant que le patois ; puis bilingues complets. L'Eglise a joué un grand rôle.

Au cours du XV^e siècle, les sermons dominicaux commencèrent à se faire en français. Au XVI^e siècle, des évêques donnèrent l'ordre aux curés de prêcher en français même dans les plus petites paroisses. On a un témoignage indirect de ce partage des langues dans certains noëls qui mêlent les strophes en patois et d'autres en français. Comme le curé parle en français dans sa chaire, la Vierge et les Anges parlent français, tandis que les bergers parlent en patois.

Un autre instrument de francisation fut le théâtre religieux. Aux XV^e et XVI^e siècles, on a beaucoup joué de mystères dans les Alpes, en Savoie, en Vallée d'Aoste, dans le bassin de la Durance. Si l'on compare les textes joués sur les terres de la Maison de Savoie, à ceux du diocèse d'Embrun, on voit immédiatement une différence fondamentale : dans les Alpes du Nord, les textes étaient en français, dans le diocèse d'Embrun, les textes étaient tous en patois local, c'est-à-dire en un patois occitan. Au XV^e siècle, des mystères ont été joués à Chambéry, à Montmélian, à Aoste. Au XVI^e siècle, le centre de cette activité s'est déplacé en Maurienne.

C'était pendant l'époque de la présence des armées françaises en Savoie (1536-1559). Ces armées étaient surtout installées en Maurienne et en Tarentaise, pour surveiller les cols. Jusqu'en 1542, les opérations militaires entre les armées de Charles Quint et celles de François 1^{er} se déroulaient dans le Sud, notamment en Provence. A partir de 1542, elles se déplacèrent dans le nord du Royaume et se terminèrent à S^t Quentin. Dans cette période, les armées françaises en Savoie n'avaient plus de préoccupations militaires ; les aumôniers des armées organisèrent des représentations de mystères, dans les paroisses de garnison. Les quatre premières eurent lieu à S^t Jean, à Beaune (juste au-dessus du passage du Pas du Roc) à Modane et à Lanslevillard (immédiatement au pied du col du Mont-Cenis).

Les armées royales quittèrent la Savoie après le traité de Cateau-Cambrésis. Les représentations de mystères continuèrent de plus belle. L'évêque de Maurienne, qui avait ouvert, à S^t Jean, un collège de langue française, favorisait ces représentations dans les paroisses.

Il faut bien avoir présent à l'esprit ce qu'était une représentation d'un mystère dans une paroisse : tout le monde parlait patois et, le dimanche, faisait un effort pour comprendre le français du sermon. Les garçons des familles les plus aisées avaient suivi des cours primaires, entre Toussaint et Pentecôte, pendant plusieurs années ; le curé avait suivi les études en français au collège Lambertin de S^t Jean de Maurienne. En ville, les familles qui occupaient les charges juridiques parlaient français et servaient de modèle socio-linguistique à des paysans qui continuaient à parler surtout en patois. Quand une telle société décide de représenter dans sa paroisse un mystère, tous les acteurs - ou presque - devaient être choisis dans la population locale. Imaginez les efforts pour apprendre les rôles, ces immenses tirades en français. L'effort qu'exigeait de tous les acteurs la représentation théâtrale constituait un excellent exercice pédagogique. Peu à peu, les montagnards mauriennais apprirent le français, tout en continuant à parler patois quotidiennement. Le sermon dominical, les écoles élémentaires pour certains (pour presque tous les garçons en haute montagne où les hivers sont longs) un peu de paperasse officielle, administrative, notariale et puis, dans beaucoup de paroisses, les représentations de mystères religieux furent les auxiliaires du français, dont on disait qu'il était la langue du dimanche ; le patois évidemment restait la langue de tous les jours.

Parler patois, écrire en français, tel a été longtemps l'usage en Savoie et même à Genève, où l'on parlait autrefois un patois savoyard. En 1595, Scaliger, un humaniste et un grand voyageur, nous livre ce témoignage après avoir visité Genève : *Genavae in senatu loquuntur sabaudice*, "A Genève, au sénat on parle en patois savoyard". Evidemment on rédigeait le procès-verbal de la séance en français, dans cette ville où le français était arrivé quelques années avant d'atteindre Chambéry, dans cette ville où Calvin avait publié le premier ouvrage de théologie qui fût rédigé en français, dans cette ville où le culte n'utilisait qu'une langue, le français. Eh bien ! les Sénateurs de Genève débattaient encore en patois, à la fin du XVI^e siècle, malgré la présence d'un célèbre voyageur étranger.

Dans combien de municipalités savoyardes a-t-on fait comme au Sénat de Genève ? Je n'ai recueilli aucun témoignage sur les pratiques linguistiques des municipalités savoyardes ; mais j'en ai un très sérieux pour une petite municipalité dauphinoise, Morette, une commune située à 35 km à l'ouest de Grenoble, dans le canton de Tullins. Dans ce village situé à 400 m d'altitude, la population avait été stable et on a parlé longtemps patois au village et aussi au conseil municipal,

même si tous les procès-verbaux étaient rédigés en français. Ce conseil municipal connaissait au milieu du XX^e siècle la même situation linguistique que le Sénat de Genève à la fin du XVI^e siècle. Le français est devenu la langue unique et obligatoire en 1959, tout simplement parce qu'en 1959, avait été élu au conseil municipal un entrepreneur installé dans la commune et qui, comme tout bon entrepreneur dans nos pays, était d'origine piémontaise. Le français a eu beaucoup d'alliés, notamment à cause du brassage démographique. Beaucoup de conseils municipaux savoyards ont eu la même histoire linguistique. Il faudrait chercher à savoir quand on a cessé de parler patois dans chaque conseil municipal savoyard. Cela serait utile pour mieux connaître l'histoire culturelle et sociale du pays.

Mais la langue administrative écrite a été très tôt le français qui s'est imposé librement dès le XV^e siècle, sauf dans les tribunaux qui continuaient à se servir du latin. Lors de la promulgation de l'Ordonnance de Villers-Côtterets en 1539, les troupes françaises étaient présentes en Savoie, qui était gérée comme une province française. Le latin dut alors abandonner les cours de justice. Quand il eut recouvré en 1559 son fief héréditaire, le Duc de Savoie, Emmanuel Philibert, prit une décision d'ordre linguistique. Par lettres patentes de 1561, il impose le toscan, c'est-à-dire l'italien au Piémont et le français à la Vallée d'Aoste, à la Savoie et à la Vallée de Barcelonnette, administrée à l'époque par la Maison de Savoie. Emmanuel-Philibert justifiait le choix de ces deux langues : il a choisi la langue qui était la plus proche des patois que parlaient les gens de chaque région. La Savoie n'a donc jamais été administrée en italien ; il faut le dire bien haut, car il y a des gens qui disent, écrivent, publient cette erreur, si peu conforme à la culture d'un pays qui a donné à la France un grand grammairien, Vaugelas.

L'ACADÉMIE FLORIMONTANE

On ne peut pas parler du français parlé en Savoie, sans évoquer Vaugelas, qui émigra à Paris, où il devint un excellent grammairien du français et le premier membre étranger de l'Académie française. Parler de Vaugelas, c'est parler de son père le Président Favre et de l'ami de son père, François de Sales. Ces deux amis sont les fondateurs de l'Académie Florimontane, qui a été, à Annecy dès le début du XVII^e siècle, un haut lieu culturel qui organisait des cours où l'on enseignait le français, le meilleur français, les mathématiques, l'astronomie. Le jeune Vaugelas n'a pas dû suivre beaucoup de cours à Annecy, mais il a été élevé auprès de son père, à Chambéry, dans l'atmosphère culturelle de l'Académie Florimontane. Il prit le goût du bon français, du meilleur français possible, tel qu'on peut l'améliorer par la réflexion grammaticale.

Mais n'allez pas croire que saint François de Sales et le Président Favre étaient des francophones monolingues. Ils ont ensemble rédigé un traité de droit

en latin, tout simplement parce que à cette époque tous les livres de droit étaient écrits en latin, comme ceux de mathématiques, de théologie, de philosophie. Avant d'écrire «je pense donc je suis», Descartes avait écrit : «Cogito ergo sum». D'ailleurs les livres publiés en latin à Paris restèrent plus nombreux que les livres qui y étaient publiés en français, jusqu'au milieu du XVIII^e siècle, jusqu'à l'époque de Voltaire. François de Sales et le Président Favre se sont comportés comme leurs confrères, les juristes parisiens du Quartier Latin, qui rédigeaient en latin leurs traités de droit. Ils n'étaient pas monolingues francophones, car ils devaient aussi savoir la langue parlée par la très grande majorité des Savoyards, au XVII^e siècle : ces deux grands personnages comprenaient les patois savoyards, car ils devaient comprendre ce que leur disaient leurs ouailles.

LITTÉRATURE EN FRANÇAIS ET EN PATOIS

Pendant quatre siècles (1500-1900) patois et français coexistèrent sans rivalités, sans tensions, sans mépris, en Savoie, dont la très grande majorité des habitants étaient bilingues. La littérature régionale s'exprimait surtout en français : depuis Buttet au XVI^e siècle jusqu'aux écrivains du XX^e siècle, Henri Bordeaux et Frison-Roche, nombreux sont les Savoyards qui ont acquis une place honorable parmi les auteurs français. Les plus célèbres demeurent François de Sales et les frères de Maistre.

Il existe aussi une littérature en patois savoyard qui est moins connue et dont je parlerai un peu. Le premier texte est une chanson en patois genevois qui date des années 1532-1535, il s'agit d'une satire contre les prêtres catholiques de Genève. Le second texte est aussi genevois : une petite affiche collée contre la chaire d'où prêchait Calvin. Cette courte insulte en patois contre les prédicateurs venus de France coûta la vie à son auteur. En 1555, un Mauriennais, Nicolas Martin, publia un livre de *Noëls et Chansons* tant en français qu'en patois, avec les mélodies. Sous le règne d'Henri IV, un imprimeur genevois installé à Lyon, y publia des libelles en patois contre la politique du Duc de Savoie. En 1603, les Savoyards répondirent par la *Moquerie Savoyarde* : c'était en patois savoyard, la version d'un conte qui circulait d'Orient en Occident, où il trouva sa forme la plus achevée dans la fable de La Fontaine, *Le Meunier, son Fils et l'Ane*. La morale de la version savoyarde se termine par :

En fin lu moqu saron bien moqua
«A la fin, les moqueurs seront bien moqués».

Ce texte a dû être longtemps célèbre en Savoie. Constantin, l'auteur du *Dictionnaire savoyard*, dit l'avoir entendu réciter par un conteur public, dans une foire à Thônes, aux environs de 1840.



Morzine (F), septembre 1983.
Les ramoneurs de la Val Soana se sont retrouvés à l'occasion de la Fête du Patois

L'hymne national genevois *Cé qu'é l'aino* est en patois. Il rappelle un épisode de la guerre entre la Savoie et Genève, en décembre 1692 : l'escalade des murs de Genève par deux Savoyards qui devaient de l'intérieur ouvrir les portes de la ville à l'armée savoyarde qui attendait pour faire irruption. Les deux escaladeurs furent pris avant d'avoir pu ouvrir les portes. Les habitants de la ville sainte du calvinisme remercièrent Dieu de les avoir sauvés et composèrent *La Chanson de l'Escalade* qui commence comme un TE DEUM : "Celui qui est là-haut le maître des batailles".

On jouait des pièces de théâtre en patois, à Chambéry, au XVII^e siècle. Les acteurs s'étaient donné le titre de *Roule-bon temps de la haute et basse coquaigne*. Il reste quelques textes de cette époque : le *Discours de deux Savoyards, l'un charpentier, l'autre tailleur, lesquels changèrent de femme l'un l'autre... avec leurs disputes et cartels de déffi en rithme savoyarde* (Lyon, 1604); *Rinma savoyarde du zaragon de servante, nourrece et buyandire*. Ces pièces utilisent le même comique que Molière, dans *Le Bourgeois gentilhomme*. Le ridicule des prétentieux qui veulent sortir de leur classe d'origine, alors que tout en eux la dénonce, et d'abord le langage, voilà le ressort comique du *Discours des deux*

Savoyards qui changèrent de femme. Ce n'est pas cette énorme paillardise qui fait l'objet du «discours», elle ne donne matière qu'à un bref canevas en français destiné à mettre les spectateurs au courant de la situation. La véritable comédie, écrite en patois elle, c'est l'envoi de cartels de défi rédigés avec toute la prétention de gens qui veulent se battre en duel comme de grands seigneurs, mais aussi avec les expressions des rustres qu'ils ne peuvent cesser d'être. Ce sont des croquants-gentilshommes. Le théâtre populaire en patois savoyard ressemblait tout à fait à celui que Molière a pu voir dans le tour de France qu'il a fait avant d'écrire ses chefs-d'œuvres.

On a beaucoup chanté en patois en Savoie. Certaines chansons ont été publiées ; d'autres sont perdues. Au XIX^e siècle, deux auteurs de chansons ont publié les textes de leurs chansons sur des feuilles volantes, qui ont été par la suite réédités en recueils ou dans des revues. Ont été ainsi sauvées les chansons de Colombat et de Béard. Des chansons poétiques sont nées les poésies sans musique. En 1878, quand elle fait paraître son recueil de poésies, *Le long de l'an*, Amélie Gex annonce que ce sont des chansons ou des "rimes". Le genre qu'elle détache de la chanson traditionnelle progresse. En 1909, lors de son 36^e concours de poésie, la Société Florimontane admet une section de poésie patoise et couronne Desservetaz. D'autres poètes les ont imités : Jam qui écrivait en patois de Sixt ; le Ptiou de la Comba a fait paraître à Annemasse *Los coups de mula* ; Marcoz d'Ecle a réuni ses poésies sous le titre *Utor de mon croaïzu* (Rumilly, 1905). Just Songeon a publié les siennes dans les numéros de *L'Industriel savoisien*. Il semble que le monde nouveau qui s'est mis en place après 1918 n'ait pas favorisé ce genre littéraire qui avait connu un certain essor.

Depuis une dizaine d'années, le Centre de la Culture Savoyarde de Conflans organise des concours de patois et sollicite ainsi les Savoyards à écrire dans la langue de leur village. Le nombre des concurrents est assez élevé, de 70 à 100 par concours. Beaucoup écrivent les chansons qu'ils savent depuis leur enfance ; d'autres rapportent les récits qu'ils ont entendus aux veillées de leur enfance. Ces textes souvent écrits pour la première fois sauvent de l'oubli cette littérature populaire orale qui vient du fond des âges. D'autres concurrents écrivent leurs souvenirs et apportent des témoignages sur la vie d'autrefois. On raconte aussi des histoires drôles, car le patois permet facilement l'humour et la moquerie. Les vieilles personnes présentent des réflexions sur le temps qui passe et les mœurs qui changent. Il y a des poètes qui mettent en vers leurs rêveries ; certains sont émouvants. La Savoie a aujourd'hui encore son poète en patois : il s'appelle Tavernier. Des auteurs écrivent des dialogues qui peuvent être mis en scène pour le théâtre. D'autres concurrents écrivent tout simplement des tranches de vie savoyarde : on a l'impression que ce concours leur donne l'occasion de rédiger les rédactions qu'ils n'ont pas pu écrire en français scolaire et qu'ils réussissent bien dans leur langue familiale qu'ils maîtrisent mieux. Les meilleurs textes du premier concours

ont été publiés en 1993, sous le titre *Quand les Savoyards écrivent leurs patois*. Ces textes rassemblés dans une petite brochure continuent, dans un environnement moderne peu favorable, une littérature en patois savoyard qui remonte au XVI^e siècle.

MAIS LES PATOIS DÉCLINENT

Pendant les quatre siècles entre 1500 et 1900, la langue française n'a cessé de progresser : de plus en plus de Savoyards sont devenus de meilleurs francophones. Ce progrès n'entraînait pas le déclin des patois, car le progrès d'une langue n'entraîne pas automatiquement le déclin de l'autre ; les deux mouvements ne sont pas liés. Si, pendant quatre siècles, de plus en plus de Savoyards sont devenus de meilleurs francophones, c'est parce qu'ils sont devenus de meilleurs bilingues. A partir de la fin du XIX^e siècle, on s'est mis à penser que pour devenir un meilleur francophone, il fallait abandonner le patois. Cette idée nouvelle a modifié complètement les comportements linguistiques des Savoyards ; c'est la principale cause du déclin des patois.

Une autre cause du déclin des patois est plus sociologique. Le patois est surtout utilisable dans la vie au village ou dans les villages des environs quand on rencontre d'autres Savoyards. Or la vie moderne a profondément modifié la société : on rencontre, même en montagne, de plus en plus de personnes non originaires de Savoie. De plus les patoisants ont toujours pratiqué cette règle de politesse : quand, dans un groupe, il y a ne serait-ce qu'une personne qui ne comprend pas le patois, il faut parler français. La vie moderne a donc fortement restreint le nombre des occasions où les Savoyards peuvent parler patois.

Brassage démographique, exigences pédagogiques de la scolarité obligatoire depuis 1885, longueurs des absences imposées par les campagnes militaires, telles sont les autres causes importantes du déclin des patois savoyards.

Dans les villes d'une certaine importance, dans les bourgs industriels de Maurienne et de Tarentaise, l'immigration avait amené, de France et de l'étranger, toute une population non savoyarde avec laquelle une seule langue était possible, le français. Quelle langue parlaient les Savoyards de Paris, qu'ils soient travailleurs à l'Hôtel des Ventes ou conducteurs de fiacres ou de taxis ? A l'Hôtel des Ventes, une seule langue était possible, le français. Les plus anciens travailleurs parlaient encore patois, en famille, dans leur appartement parisien. Mais aujourd'hui tous les Savoyards de Paris ne parlent que français. La communauté bessanaise de Levallois-Perret, commune de banlieue où se sont concentrés les conducteurs de fiacres puis les chauffeurs de taxis, comprend encore le patois de Bessans, quand les gens rentrent au pays pour les vacances ou les travaux d'été,

mais tous ne parlent que français. Je les avais contactés, autour de 1975 : plus personne ne parlait patois parmi les moins de 30 ans. J'ai aussi connu un couple de Bessannais de Paris (ils seraient tous deux centenaires aujourd'hui), ils n'avaient pas d'enfant et, à Paris, chez eux, ils avaient toujours parlé patois. Mais tous ces brassages démographiques, dans l'un et l'autre sens, n'ont pas facilité le maintien du patois.

Avec l'école obligatoire, un principe d'éducation s'est mis en place : il faut parler français aux enfants pour favoriser leur scolarité. La mise en place de ce nouveau principe a commencé dans certains villages vers 1890, dans d'autres, il a fallu attendre le modernisme d'après 1945. Ce sont les dates extrêmes. Dans le plus grand nombre de villages, la première génération qui ait eu le français comme première langue, a été celle qui est née après 1918. Les soldats qui avaient fait la guerre pendant cinq ans avaient eu l'occasion de bien apprendre le français ; ils avaient vu l'importance du français. Dans la plupart des cas, ces anciens combattants de 14-18 ont parlé français à leurs enfants. On se demande comment il y a encore tant de Savoyards qui parlent patois à la fin du XX^e siècle. On peut estimer à 30 000, sur une population de 1.000.000, le nombre de Savoyards capables de parler en patois.

Ils n'ont pas tous eu le patois comme première langue à la maison. Beaucoup ont appris le patois après leurs années de scolarité primaire, dans des villages où tous les adultes parlaient patois. A partir de l'adolescence, ils ont voulu faire comme les grands : ils ont appris à parler patois et le parlent fort bien aujourd'hui encore. Il y a une autre génération plus jeune encore de patoisants savoyards, celle qui s'est mise au patois avec la mode de retour au passé d'après 1968. Quel que soit le nombre assez élevé de patoisants savoyards en 1996, quel que soit l'engouement que le patois suscite aujourd'hui, il est difficile de prédire l'avenir de cette langue qui fut celle des Savoyards pendant quinze siècles.

COURTE CONCLUSION PRATIQUE

Devant l'avenir incertain de cet ancien patrimoine linguistique, l'Académie de Savoie et son président Louis Terreaux ont conçu un projet de sauvegarde : établir un vaste chantier de collectage de tous les mots qui vivent encore dans la mémoire et sur les lèvres des Savoyards. Il faudrait mobiliser tous ceux qui savent encore, pour qu'ils veuillent bien confier leur trésor linguistique à des carnets d'enquête et à des bandes magnétiques qui sauveraient définitivement de l'oubli les langues des villages savoyards. Des travaux ont déjà été faits, d'autres ont été commencés ; il faudrait simplement intensifier et généraliser, organiser et centraliser. Le président Senghor disait que chaque fois que mourait un vieillard de son pays, c'était une bibliothèque qui disparaissait. Sauver le savoir des vieux patoisants, tel

est aujourd'hui le devoir que nous avons devant notre passé linguistique. La méthode de travail est établie, les outils sont à la disposition des gens de bonne volonté. Mais il faudrait aussi quelques centaines de mille francs par an accordés à l'Académie de Savoie, le maître d'œuvre de ce vaste chantier inspiré par l'amour du pays. Est-ce que les deux conseils généraux savoyards peuvent s'entendre pour accorder à une institution sûre et respectable ces quelques centaines de mille francs annuels qui permettraient de sauver ce qui mérite d'être sauvé ? Que chacun des Savoyards présents veuille bien convaincre leurs amis élus et décideurs des affectations financières départementales, de bien vouloir accorder une infime partie des sommes qu'ils gèrent, à cette œuvre d'amour filial à l'égard de toutes les générations de nos ancêtres savoyards.

G. Tuillon